

Droit Canon Introduction A

405

L'Église, communauté divine et humaine, est née du Christ auquel elle conduit les hommes du monde entier. Comme toute société, elle a besoin que les relations humaines qui s'y établissent soient pacifiées et clairement définies, afin que chacun puisse accomplir sa vocation à la sainteté selon son propre état de vie : c'est le fondement de l'existence du Droit de l'Église. L'objet de ce cours est de prendre conscience des fondements du Droit, d'acquérir les notions élémentaires du Droit de l'Église, et de savoir utiliser le Code de Droit canonique de 1983.

P. Bertrand Cardinne



Ce cours est
ouvert à tous

13 heures de cours | Les vendredis de 14h30 à 17h

4 février, 18 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin

Tarif 75 euros

L'adhésion à l'association CTM est indispensable pour tous nos cours et groupes de travail.